Groupe PDC/JDC **Séance Conseil de ville du 26 août 2013**

Postulat : A quand un prix famille pour les piscines ?

22 francs l'entrée pour une famille de 3 enfants à la piscine plein air, c'est cher.
Aujourd'hui, un adulte seul paye 6.50 fr auxquels s'ajoute 3 fr par enfants.
Le prix des abonnements est soumis à des réductions et offre des prix décroissant. Néanmoins, la somme à débourser reste quand même significative.
Dans le cas de la même famille, elle s'élève à plus de 180 fr. De plus cette alternative n'est pas intéressante pour tous les baigneurs occasionnels comme par exemple les familles en vacances.

A titre de comparaison, depuis de nombreuses années, des villes comme Nyon et Genève poursuivent une politique de prix attractive pour que la population, en particulier les familles, puisse profiter des piscines de plein air durant la belle saison. Avec leur modèle famille les parents payent le tarif enfant et ne débourseront que 3 fr chacun.

A l'exemple de ce qui ce fait déjà dans certaines villes le postulat demande au conseil communal d'étudier la possibilité d'offrir une nouvelle tarification avec un tarif famille pour les piscines de Delémont.

Qui dit plus d'enfants dit aussi d'avantage de frais. Un coup de pouce serait le bienvenu.

Pour le groupe PDC/JDC
Olivier Montavon

K. Hulmann